

INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil Municipal

Depuis la mise en place du nouveau Conseil Municipal à l'issue des élections du 23 mars, ce dernier s'est réuni deux fois : le 7 avril pour désigner les membres des commissions ou de diverses délégations et le 14 avril pour essentiellement voter les budgets primitifs 2014 de la commune et du service assainissement :

Délégations et Commissions :

- Denis LORIN a été désigné Conseiller Délégué aux agents du service technique et aux travaux courants.
- Les diverses commissions ont été installées, elles sont toutes présidées par le Maire et animées par un Vice-président qui est l'adjoint délégué :
 - Commission des Finances (Christian Cogniard)
 - Commission Environnement & logements communaux (Nicole Buneaux)
 - Commission Fêtes, Cérémonies, Culture et Associations (Bruno Rochon)
 - Commission des Travaux (Christelle Bouillon)
- D'autres désignations ont également eu lieu :
 - Commission des Impôts Directs Locaux
 - CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
 - Commission d'Appel d'Offres
 - Commission rédaction et composition du Bulletin Annuel
 - Délégués au Conseil d'Administration Collège de La Retourne
 - Délégués à la Fédération Départementale d'Electricité

Budget 2014 :

1) Le Budget **GENERAL** de la commune s'équilibre à 651.392 € : nous retrouvons les divers postes de charges de fonctionnement courant qui sont essentiellement composés des frais de personnel, des frais d'entretien des immeubles, de la voirie et des espaces verts, des intérêts de la dette, des assurances et des consommations d'énergie. Les recettes sont constituées par les locations de nos immeubles et salles, les dotations de l'Etat et par les contributions directes de la commune (Impôts locaux) dont les taux pour 2014 resteront identiques aux années passées et ce pour la 19^{ème} fois consécutive ! L'excédent de recettes sur les dépenses sert à alimenter le budget des investissements généraux qui se chiffrent pour l'année 2014 à 577.731 €. Il s'agit :

- de divers travaux de voirie (élargissement de la Rue de l'Abbye et enfouissement des réseaux Rue de l'Angleterre),
- d'aménagements divers (autour de l'Eglise, parking devant la salle polyvalente, etc.),
- de l'amélioration de l'éclairage public,
- de travaux divers dans les immeubles communaux (la Poste, St Ex, etc.),
- d'acquisition de matériels et équipements divers.

2) Le budget **ASSAINISSEMENT** prend à sa charge le fonctionnement de la station d'épuration et nos réseaux d'eaux usées (tout à l'égout) afin qu'ils soient tous les deux en état de bon fonctionnement. La redevance communale reste identique à 1,10 € du m³ d'eau consommée (hors taxe dite de modernisation appliquée en sus par l'Agence de l'eau).



Maison de la Santé :

Elle est complètement opérationnelle depuis début février. 11 praticiens y exercent. Plusieurs contacts ont été pris dernièrement avec d'autres professions de santé. L'inauguration est envisagée courant juin après les élections européennes.

Environnement :

Dépôt de tontes de pelouse

Il y a quelques années, la municipalité avait donné la possibilité aux seuls Junivillois, ne disposant pas de véhicule adéquat pour aller à la déchèterie du Châtelet, de déposer leurs tontes de pelouse dans un espace réservé à côté de l'ancienne décharge, route de La Neuville. Fort est de constater que cette initiative prise à l'époque pour rendre service à nos concitoyens n'a jamais réellement été respectée puisque nous y trouvons en permanence toutes sortes de déchets verts ou autres interdits du type branches, gravats, ferraille, etc.

Doit-on continuer à autoriser ce dépôt qui, au fil du temps, est devenu une décharge sauvage ou alors, comme nous l'envisageons sérieusement, mettre un terme à ce service ? Le conseil municipal se donne quelques semaines pour observer si les « déposants » respecteront les consignes d'origine ou non et dans ce dernier cas ce sera la fermeture définitive.

Fleurissement

La commune poursuivra ses efforts d'embellissement avec l'objectif de conserver notre 3^{ème} fleur. Dans cet esprit nous ne pouvons qu'inciter tous les Junivillois à embellir et fleurir leur devanture de maison ou de jardin, ce qui participera à conforter la qualité d'accueil de notre village à tout visiteur quel qu'il soit. Nous récompenserons comme d'habitude les plus méritants.



Désherbage

Dans un souci de protection de la nature, nous informons la population que les employés municipaux ne procéderont plus au désherbage chimique devant les propriétés. Il appartiendra donc à chacun de désherber devant chez soi.

Ramassage du tri sélectif

Le Sicomar nous a doté dernièrement de containers «jaunes » pour le tri sélectif. Seuls ces derniers doivent être mis devant votre résidence la veille de la collecte et **rentrés aussitôt** la collecte de manière à ce qu'ils ne restent pas plusieurs jours sur le trottoir gênant le passage et risquant de se retrouver sur la chaussée. Les sacs plastiques ou autres paquets de cartons ne sont plus ramassés.



Cérémonie patriotique du 8 mai



- 11 H 30 : Rassemblement Place de la Mairie.
 - 11 H 45 : Cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe.
- A l'issue de la manifestation, vin d'honneur servi à la salle polyvalente.
Toute la population est cordialement invitée.

Liste de recensement

Les jeunes nés en avril – mai et juin 1998 sont invités à se présenter en mairie munis du livret de famille des parents pour leur inscription sur la liste de recensement avant le 30 juin, à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans.

Nouveaux habitants

Nous leur souhaitons la bienvenue. Il est recommandé de se présenter en mairie dans les jours suivant leur arrivée munis du livret de famille ou de leur carte d'identité. Nous remercions également les propriétaires de nous informer des mutations dans les logements qu'ils mettent en location (transmission par mail mairie.juniville@wanadoo.fr).

Fête patronale

Elle fera l'objet d'un prochain Junivil'Info spécial fête patronale avec tout le détail du programme de ces 3 jours de divertissement.

Bibliothèque municipale Saint Exupéry

La bibliothèque sera fermée :

- Vendredi 2 mai
- Lundi 5 mai
- Vendredi 30 mai



INFORMATIONS ASSOCIATIVES



Les Pieds A La Retourne



La 9^{ème} **Junivilloise** aura lieu le lundi 9 juin en matinée. Des bulletins d'inscription pour l'une des deux courses (le 10 km ou la 3 km) sont à la disposition chez les commerçants de Juniville.

Auberge Verlaine

La prochaine exposition des Verlainiennes débutera le 3 mai avec le vernissage à 17 h.

Du 3 mai au 29 juin : EXPOSITIONS.

Vernissage le 3 mai à 17h.



EMMANUEL BOURDON : (photographie). « **Sans un mot, la vie en photos** »

A l'âge de 18 ans, je me suis particulièrement intéressé à la photographie et j'ai collaboré avec un photographe marnais pour couvrir les cérémonies de mariages. Un peu frustré par ces images familiales toujours un peu semblables, j'ai ressenti un réel besoin de créer, d'apporter ma touche personnelle et de partager avec les autres ma propre vision de l'image et de l'art !

<http://emmanuel-bourdon.fr/> <http://prioriteouverture.hautefort.com/>

MALO : (peinture). « **La Femme selon Malo** ».

Malo c'est un peu caméléon, c'est une peau qui s'enfile comme une paire de bas et qui s'effille avec l'érotisme des seventies.

« La Femme selon Malo » s'expose avec la beauté des formes, le pouvoir des mots, la libération des émotions.

Envoûtante et déstabilisante, cette alchimie libertine de femmes lascives habillées de d'illustres textes est autant pour le plaisir des yeux que celui de l'esprit.



INFORMATIONS DIVERSES



Assistante sociale

Permanence chaque 2^{ème} et 4^{ème} mardi de 14 h à 16 h 30 en mairie. Rendez-vous possibles en prenant contact avec le secrétariat de la Maison des Solidarités à Rethel au 03.24.72.67.05.

Réglementation du 1^{er} mai

Nous rappelons que par arrêté municipal, pour éviter les débordements dans le cadre de la coutume du 1^{er} mai, à savoir de nombreuses dégradations sur des propriétés privées et publiques, sont interdits pendant **la nuit du 30 avril au 1^{er} mai** tout acte pouvant entraîner des dégradations et tout déplacement de matériels ou objets trouvés sur la voie publique ou dans des propriétés privées.

Depuis une quinzaine de jours, un défibrillateur a été posé sur le pignon nord de la salle polyvalente. Un formateur viendra expliquer le fonctionnement de l'appareil à toute personne intéressée le **samedi 17 mai à 9h30** sur place.



Bloc notes

- 01/06** Vide grenier de l'association La Mouche Mai (Rue Chanteraine).
- 08/05** Cérémonie patriotique au Monument aux Morts à 11 h 30.
- 13/05** Permanence assistante sociale de 14 h à 16 h 30 en mairie.
- 24/05** Permanence de Mr Jénin Bertrand, Conseiller Général, de 10 h 30 à 12 h en mairie.
- 27/05** Permanence assistante sociale de 14 h à 16 h 30 en mairie.
- 29/05-01/06** Rencontre annuelle à Juniville avec nos amis de Crawinkel.
- 07/06-09/06** Fête patronale de Juniville.

